



Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales

ISSN : 2789-9578



N° 6 - Décembre 2025

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales
Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH)

ISSN : 2789-9578

Contact

E-mail : revue.boluki@gmail.com

Tél : (+242) 06 498 85 18 / 06 639 78 24

BP : 14955, Brazzaville, Congo

Directeur de publication

OBA Dominique, Professeur Titulaire (Relations internationales), Université Marien NGOUABI (Congo)

Rédacteur en chef

KOUYIMOUSSOU Virginie, Maître de Conférences (Sciences de l'éducation), Université Marien NGOUABI (Congo)

Comité de rédaction

GHIMBI Nicaise Léandre Mesmin, Maitre-Assistant (Psychologie clinique), Université Marien Ngouabi (Congo)

GOMAT Hugues-Yvan, Maitre-Assistant (Écologie Végétale), Université Marien Ngouabi (Congo)

GOMA-THETHE BOSSO Roval Caprice, Maitre-Assistant (Histoire et civilisations africaines), Université Marien Ngouabi (Congo)

KIMBOUALA NKAYA, Maitre-Assistant (Didactique de l'Anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

LOUYINDOULA BANGANA YIYA Chris Poppel, Maitre-Assistant (Didactique des disciplines), Université Marien Ngouabi (Congo)

VOUNOU Martin Pariss, Maitre-Assistant (Relations internationales), Université Marien Ngouabi (Congo)

Comité scientifique

AKANOKABIA Akanis Maxime, Maître de Conférences (Philosophie), Université Marien NGOUABI (Congo)

ALEM Jaouad, Professeur-agrégé (Mesure et évaluation en éducation), Université Laurentienne (Canada)

BAYETTE Jean Bruno, Maître de Conférences (Sociologie de l'Education), Université Marien NGOUABI (Congo)

DIANZINGA Scholastique, Professeur Titulaire (Histoire sociale et contemporaine), Université Marien Ngouabi (Congo)

DITENGO Clémence, Maître de Conférences (Géographie humaine et économique), Université Marien NGOUABI (Congo)

DUPEYRON Jean-François, Maître de conférences HDR émérite (philosophie de l'éducation), université de Bordeaux Montaigne (France)

EWAMELA Aristide, Maître de Conférences (Didactique des Activités Physiques et Sportives), Université Marien NGOUABI (Congo)

EYELANGOLI OKANDZE Rufin, Maître de Conférences (Analyse Complexe), Université Marien NGOUABI (Congo)

HANADI Chatila, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique de Sciences), Université Libanaise (Liban)

HETIER Renaud, Professeur (Sciences de l'éducation), UCO Angers (France)

KPAZAI Georges, Professeur Titulaire (Didactiques de la construction des connaissances et du Développement des compétences), Université Laurentienne, Sudbury (Canada)

LAMARRE Jean-Marc, Maître de conférences honoraire (philosophie de l'éducation), Université de Nantes, Centre de Recherche en Education de Nantes (France)

LOUMOUAMOU Aubin Nestor, Professeur Titulaire (Didactique des disciplines, Chimie organique), Université Marien Ngouabi (Congo)

MABONZO Vital Delmas, Maître de Conférences (Modélisation mathématique), Université Marien NGOUABI (Congo)

MOUNDZA Patrice, Maître de Conférences (Géographie humain et économique), Université Marien NGOUABI (Congo)

NAWAL ABOU Raad, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique des Mathématiques), Faculté de Pédagogie- Université Libanaise (Liban)

NDINGA Mathias Marie Adrien, Professeur Titulaire (Economie du travail et des ressources humaines), Université Marien Ngouabi (Congo)

RAFFIN Fabrice, Maître de Conférences (Sociologie/Anthropologie), Université de Picardie Jules Verne (France)

SAH Zéphirin, Maître de Conférences (Histoire et civilisation africaines), Université Marien NGOUABI (Congo)

SAMBA Gaston, Maître de Conférences (Géographie physique : climatologie), Université Marien NGOUABI (Congo)

YEKOKA Jean Félix, Maître de Conférences (Histoire et civilisation africaines), Université Marien NGOUABI (Congo)

ZACHARIE BOWAO Charles, Professeur Titulaire (Philosophie), Université Marien Ngouabi (Congo)

Comité de lecture

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul, Maître de Conférences (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)
MASSOUMOU Omer, Professeur Titulaire (Littérature française et Langue française), Université Marien Ngouabi (Congo)
NDONGO IBARA Yvon Pierre, Professeur Titulaire (Linguistique et langue anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)
NDOUNIAMA ONIONGUI Van-Brentano, Docteur en sciences économiques et gestion, Université Marien Ngouabi (Congo)
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur Titulaire (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)
ODJOLA Régina Véronique, Maître de Conférences (Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)
YALA KOUANDZI Rony Dévyllers, Maître de Conférences (Littérature, africaine), Université Marien Ngouabi (Congo)

SOMMAIRE

<i>La Résilience des élèves filles des classes de CM face au redoublement scolaire dans la circonscription scolaire de Mfilou-Ngamaba.....</i>	<i>7</i>
KOUYIMOUSOU Virginie	
<i>La gestion des catastrophes naturelles par la Direction Générale d'Action Humanitaire en République du Congo : enjeux et perspectives.....</i>	<i>21</i>
NDOUNIAMA ONONGUI Van-Brentano et NGAKOLI Esther Victorie	
<i>Critical View on English Teacher Training in Niger Education: A Study undertaken in Niamey City.....</i>	<i>33</i>
OUMAROU Ibrahim	
<i>Le sous-sol dans la politique coloniale de l'Allemagne au Cameroun (1884-1914): ingratitude du sous-sol ou incapacité de mise en valeur ?</i>	<i>47</i>
MPOMZOK Alfred	
<i>Public Attitudes and the Negative Feminization of Childlessness in West Africa</i>	<i>62</i>
GADE Maurice Laurenz, AGUESSY Yélian Constant et GBAGUIDI Célestin	
<i>L'Église catholique au Burkina Faso face à la recomposition de l'espace public : mobilisations de rue, opinion publique et société civile.....</i>	<i>71</i>
KPODA Mwinniakpèon Victorien	
<i>Dynamiques spatio-temporelles et régression des formations végétales naturelles dans la commune de Bantè au centre du Bénin</i>	<i>83</i>
LAOUROU Jean, TOSSOU N'gonnissè Mèdéhouénou, CAKPO Tété Yvonne et FANGNON Bernard	
<i>Effets des facteurs associés au capital humain sur l'engagement et la performance en entrepreneuriat : cas des jeunes entrepreneurs au Togo.....</i>	<i>99</i>
EFFA Kokoutse Nyuiadzi et BAWA Ibn Habib	
<i>L'entrepreneuriat comme mécanisme de résilience socioéconomique des jeunes dans la lutte contre la pauvreté au Cameroun (1987-2021)</i>	<i>114</i>
NDJERE Jean Pierre Ayangma	
<i>Forêt classée de Yamba Berté (Sud-Ouest du Tchad) : entre conquête paysanne et politiques de conservation.....</i>	<i>127</i>
FOURISSOU Bibilia Marcel, HAIWANG Djaklessam, ZOUA BLAO Martin et DJANGRANG Man-na	
<i>Stéréotypes et difficile insertion professionnelle des sociologues au Togo.....</i>	<i>139</i>
MAGNETINE Assindah et LANDJERGUE Bahan	
<i>La France et la réglementation de l'émigration internationale des Camerounais (1922-1959)</i>	<i>156</i>

BEKONO Cyrille Aymard

Enjeux et rôles des experts locaux dans la recherche des solutions durables dans un

Etat : le cas du Cameroun dans la riposte contre la Covid 19 de 2019 à

2024.....184

EDIMA Salomé Michelle

Hama Gaasu, sémiotique du chant à l'épopée des dieux du panthéon Zarma-

Songhoy.....199

SIDDO Adamou et TOBADA Sènakpon Socrate Sosthène

Forêt classée de Yamba Berté (Sud-Ouest du Tchad) : entre conquête paysanne et politiques de conservation

**FOURISSOU Bibilia Marcel¹, HAIWANG Djaklessam², Zoua Blao
MARTIN³, DJANGRANG Man-na⁴**

marcelfourissou@gmail.com (00 235 62 10 76 38), haiwangdjaklessam@gmail.com (00 235 66 19 40 72)

1. Enseignant Chercheur à l'université de N'Djamena
2. Chercheur à l'institut de Recherche en Élevage pour le Développement
3. Enseignant Chercheur à l'université de N'Djamena
4. Enseignant chercheur, Université de Moundou

Résumé

La forêt classée de Yamba Berté a subi des fortes pressions anthropiques entre 1986 et 2022 entraînant sa dynamique spatiotemporelle, aux enjeux de conservation multiples. L'objectif de cette étude vise à montrer les tensions existantes entre les populations riveraines et l'État autour de ladite forêt lesquelles influencent sa gestion et sa conservation. La démarche méthodologique s'est basée sur la recherche documentaire, les entretiens, le traitement des images satellitaires (Landsat TM et ETM et de Landsat 8 OLI), couplée aux enquêtes socioéconomiques. Ces données ont permis d'établir les relations qui existent entre la dynamique spatiale, la conquête paysanne et les politiques de conservation de la forêt classée de Yamba Berté. Les résultats ont montré qu'entre 1986 et 2022, la savane arborée est en régression (- 47.40%) au profit des champs et des jachères (29.30%). La régression des espaces naturels révèle une inquiétude future. Cette régression liée aux activités agricoles (36%), pastorales (25%), coupe abusive de bois (11%) et au climat (12%), constituera des sources potentielles des tensions probables entre les acteurs. Face à l'ampleur de la situation, l'étude propose de réaliser un plan d'aménagement concerté de la forêt classée de Yamba Berté et que les outils de la télédétection, combinés aux Systèmes d'Informations Géographiques soient utilisés pour le suivi à long terme de ladite forêt. Aussi, propose-t-elle aux populations riveraines et l'État, pour bien conserver cette aire protégée et réduire les tensions, l'initiative à l'agroforesterie et l'encouragement aux activités génératrices des revenus dans les villages riverains.

Mots-clés : Yamba Berté, Tchad, conquête paysanne, forêt classée, conservation.

Abstract

Flooding is the temporary submersion of land that is not normally submerged. This concept covers flooding caused by the overflowing of water bodies, as well as flooding caused by the sea in coastal areas and the accumulation of rainwater that remains on the surface. Flooding caused by high water levels repeatedly causes significant material damage every year. Like all large African cities, the Autonomous District of Greater Lomé is faced with recurring flooding, exacerbated by population growth and unprecedented urban sprawl. The municipality of Golfe 5, which is the subject of this research, is particularly affected. The objective is to study the determinants of the frequency of flooding in the municipality and to assess its impact on the population. The methodology is based on the collection of secondary (documentary and climatic) and primary data. To this end, observations and field measurements were carried out and a questionnaire was administered to 90 people. The results reveal that flooding is linked to a morphology marked by numerous depressions, coalescent gullying, and human settlements in low-lying areas. Environmental, health, and socio-economic impacts, as well as material damage, are noted.

Keywords: Flooding, physical and anthropogenic determinants, damage, Golfe 5, Lomé

1. Contexte

La population mondiale augmente à un rythme inestimable. Estimée à 2,5 milliards d'habitants en 1950, cette population a dépassé le cap des milliards fin 2011 et pourrait atteindre, 9 milliards d'habitants en 2050 (G.G. Zanh et *al.* 2018, p.1). Cette croissance démographique exponentielle occasionne l'appauvrissement des sols et affecte les ressources forestières et foncières dans les pays en voie de développement par la mise en culture des espaces agricoles. Les études de la FAO (2007) ont montré qu'entre 2005 et 2007, 13 millions d'hectares de forêts africaines ont disparu en Afrique sur 635 millions d'hectares. Et pourtant, Les forêts (classées ou non classées) constituent une source de protection de la biodiversité (FAO, 2020), un moyen de regulation climatique (COMIFAC, 2015) voire un patrimoine pour les populations rurales (H. Arioua, 2022).

Le Tchad est un pays en voie de développement où la plupart de sa population tire l'essentiel de ses ressources des produits de la terre. La majorité de sa population, notamment celle vivant en zone soudanienne, vit de l'agriculture et de l'élevage. Elle exploite en plus de l'élevage, plusieurs types de culture : coton, arachide, maïs, sésame, au détriment des espaces déclarés « forêts classées », « parcs et réserves » ou simplement des « aires protégées ». Les forêts classées, malgré leur statut de « ressources protégées » destinées à la conservation sont parfois menacées de disparition par des diverses pressions (D.Djim-Assal et al, 2019, p. 201). Ce qui provoque le plus souvent des tensions entre les populations riveraines et l'État.

La Forêt classée de Yamba Berté au Sud-Ouest du Tchad n'échappe à ce phénomène. Depuis son classement en 1955, elle se dégrade continuellement suite aux facteurs anthropiques et climatiques complexes. La réflexion qui sous-tend cette étude s'intègre dans l'approche du

développement durable (Rapport Brundtland, 1987) et procèdent des logiques bien différentes, souvent antagonistes : la conservation de la forêt classée et le développement socioéconomique local. La première logique portée par l'État, vise à protéger la forêt alors que la seconde contradictoire à la première émane des paysans perpétrant les activités autour de cette forêt. Il se pose alors le problème de conciliation des intérêts entre les parties prenantes. Concilier ces deux objectifs nécessite d'appréhender de manière fine, les enjeux territoriaux qui se déroulent à l'interface de la forêt classée et de ses périphéries, perçues simultanément comme des espaces de production et de conservation du patrimoine naturel. Cette étude vise à faire une analyse de la dynamique d'occupation du sol afin de mesurer les impacts présents de la dégradation du milieu sur l'environnement forestier et prévoir le développement futur de cette zone. Alors, faut-il se poser la question : comment concilier les besoins de la population qui tire l'essentiel de ses ressources de la forêt classée de Yamba Berté et en même temps pérenniser sa protection ou sa conservation sans un effort soutenu de tous les acteurs agissant autour de cette forêt ?

2. Approche méthodologique

2.1 Présentation de la zone d'étude

La forêt classée de Yamba Berté est située dans la zone soudanienne. Cette zone est soumise à un climat de type tropical à deux saisons : une saison sèche et une saison de pluie. La moyenne annuelle de la pluviométrie oscille entre 700 et 1200 mm/an (M. Fourissou Bibilla, 2015). La forêt claire, les savanes arborées et arbustives, constituent l'essentiel de la végétation naturelle du site d'étude. Mais elle fait place aux zones des cultures et des habitations. Les sols sont de types ferrugineux, ferralitiques, sablo-argileux et hydro morphes, favorables à une diversité de cultures. L'hydrographie est dominée par un faible réseau à régime temporaire excepté le Lac Kabbia qui prend sa source dans la sous-préfecture de Gagal au sud de la forêt. La forêt classée de Yamba Berté est à cheval entre deux provinces : la Province du Mayo-Kebbi est et la Province du Mayo-Kebbi est. Elle est partagée entre les Cantons suivants : Tagal au Nord, Berem et Kordo à l'Est, Gagal au Sud et Erdé à l'Ouest. Elle couvre une superficie de 54 000 ha à sa création en 1955 et se retrouve à 40 000 ha après le reclassement en 2007. (Figure 1)

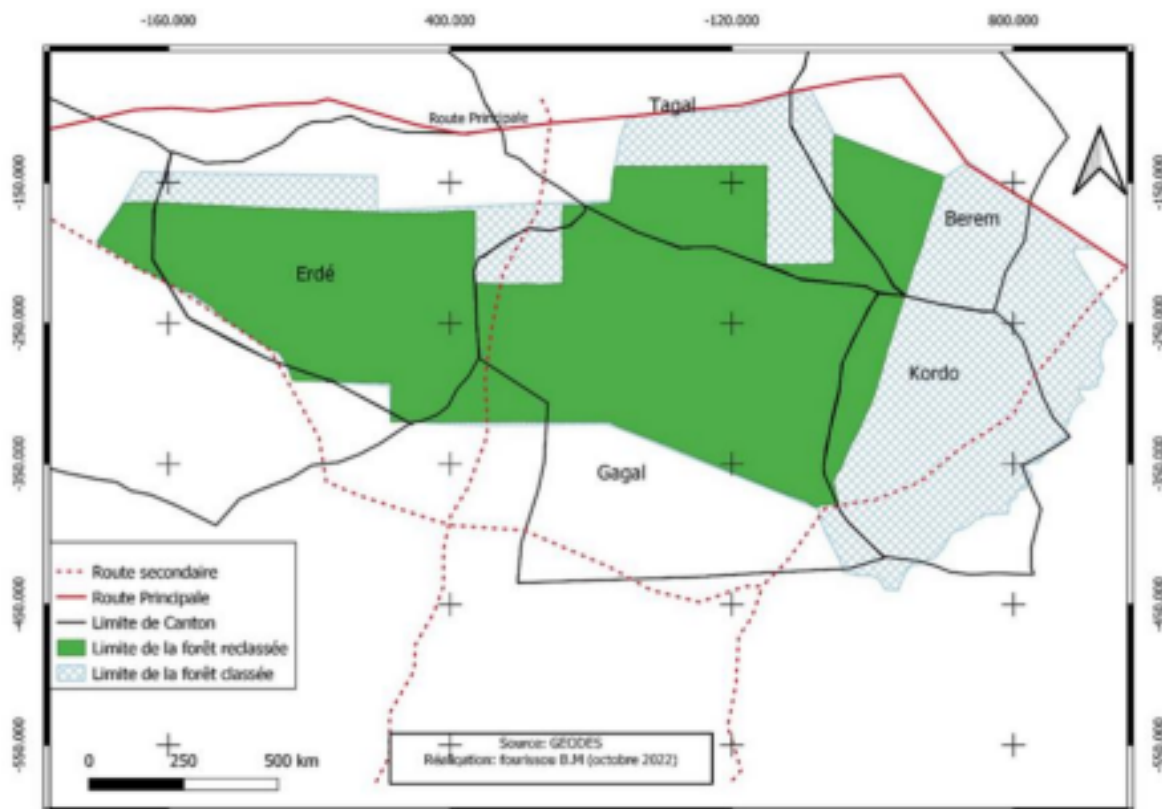


Figure 1. Localisation de la zone d'étude

La population est composée des autochtones Moussey et zimé et des allochtones composés majoritairement des gambaye venus du Logone occidental, les Marba de la Tandjilé et les Kera du Mont Illi (figure 1 ci-dessous). Les populations riveraines de cette forêt s'adonnent à l'agriculture de subsistance, mais également à la culture de rente telle que la culture du coton.

2.2 Matériels et méthodes

Pour conduire à bien cette étude, notre démarche méthodologique se résume en plusieurs phases : la collecte, le traitement, l'analyse et l'interprétation des résultats des données. Les données collectées ont concerné la dynamique de la forêt classée de Yamba Berté et les activités anthropiques qui ont une influence sur la dynamique de ladite forêt. Les entretiens, les enquêtes socio-économiques et démographiques, les images satellitaires ont servi à la collecte de ces données. Pour l'analyse de la dynamique d'occupation du sol, les données rasters et vecteurs (images satellitaires et base de données cartographiques disponibles) ont servi nos bases de données. Les tâches essentielles ont été l'acquisition des images, le prétraitement, le traitement, la validation des données et la réalisation des différentes cartes thématiques. Un maillage de la zone a permis de faire le choix des zones critiques et celles de vérité terrain. À la suite de cet exercice, les cartes d'occupation et d'utilisation des terres ont été réalisées.

Les enquêtes socio-économiques et environnementales ont été effectuées au moyen d'entretiens directs auprès des personnes âgées d'au moins 18 ans, dans les 7 villages et 2 ferriques couverts par l'étude. Ces enquêtes visaient à caractériser l'activité agricole des populations de ces villages, à déterminer les superficies des cultures ainsi que des réserves de terres, et à analyser les différentes modalités d'accès à la terre. Dans chaque village, nous avons procédé par des interviews individuelles, à l'aide d'un questionnaire administré aux personnes d'au moins 18 ans et ayant un champ de culture. Les questions ont porté principalement sur les variables quantitatives et

qualitatives relatives aux cultures commerciales et vivrières, à pratique de l'élevage, aux réserves de terres et aux modes d'accès à la terre. Ces questionnaires ont été également administrés aux paysans se trouvant directement dans leur champ de culture tout comme aux éleveurs en pâturage. L'enquête est administrée à l'aide de Kobocollect.

Village	Population			Ménages			
	Masculin	Féminin	Total	Ménage	Chef de Ménage	Chef de Ménage enquêté (40%)	Pourcentage
Midiguil	143	147	290	290	61	24	9,52
Lao Bida	45	51	96	96	28	11	4,37
Man Ngoto	181	155	336	336	72	29	11,5
Mari	105	121	226	226	79	32	12,7
Vaïzoun	199	215	414	414	81	32	12,7
Belé Vanza	279	298	577	577	154	62	24,6
Berdé Bardaye	150	163	313	313	124	50	19,84
Ferrick de Nguetté 1	-	-	-	-	20	8	3,18
Ferrique de Kordo	-	-	-	-	11	4	1,59
TOTAL	1102	1150	2252	2252	610	252	100

L'échantillon a été extrait de la formule de D.Schwartz (1969) pour déterminer l'exactitude nécessaire et suffisante afin d'atteindre les objectifs de l'enquête. Elle a porté sur 610 Chefs de ménages comme population totale concernée, avec une marge d'erreur acceptée de 5%.

$$n = (N) / (1 + Ne^2) \quad \text{où :}$$

n est l'échantillon à enquêter,
N est la population totale chef de ménage et
e est la marge d'erreur (5%)

En application numérique : $n = 610 / (1 + 610(0,05)^2) = 610 / (1 + 1,525) = 241,58 \pm 242$

Sur la base des résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2009 et les projections de 2050 de la population du Tchad, et en application de la formule de D.Schwartz (1969), un échantillon de 252 chefs de ménage effectivement enquêtés (agriculteurs et éleveurs) a été retenu (Tableau n°1) au lieu de 242. Ce chiffre est obtenu grâce au taux de 40% obtenu de 242 sur 610 et, repartit sur l'ensemble des villages et ferriques enquêtés. La taille de l'échantillon est tributaire des contraintes financières et du temps imparti à cette étude. L'enquête a concerné les femmes et les hommes.

Quant au choix de répondants ou des chefs de ménages, il se faisait de manière aléatoire. Tout dépendait de la disponibilité de chaque personne à être enquêtée, parce que les descendes sur le terrain coïncidaient toujours avec la période de semences et de labours de champs. Le tableau n°1 présente la répartition des ménages dans les villages enquêtés.

Tableau 1. Répartition des ménages dans les villages enquêtés

Sources : RGPH2 (2009), enquête de terrain 2022.

L'analyse des données consignées dans le tableau n°1 montre que 252 Chefs de ménage ont été effectivement enquêtés sur un quota de 40% repartis dans les villages et ferriques ayant fait l'objet d'enquête.

Les enquêtes se sont déroulées sur un rayon de 6 km autour de la zone périphérique de la forêt classée de Yamba Berté. L'échantillon est composé des agriculteurs (dans les villages) et des éleveurs (dans les ferriques). La population cible, constituée de l'ensemble de la population de la zone qui partage la forêt classée de Yamba Berté, composée des chefs de ménage âgés de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode d'échantillonnage probabiliste appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, niveau d'étude, profession et l'activité principale de l'enquêté.

2.3 Traitement et analyse des données

Les données d'enquêtes ont fait l'objet de deux types de traitement : traitement socioéconomique et géospatial.

Les données socioéconomiques ont été traitées à l'aide du logiciel Excel. Après l'encodage des données sur Kobocollect, tous les graphes présentés dans la partie résultat ont été construits. Ensuite pour une meilleure visibilité des images, ces graphes ont été copiés dans le logiciel Excel. Pour l'analyse des données, deux méthodes ont été utilisées. Il s'agit de la méthode quantitative et la méthode qualitative.

Pour la méthode quantitative, nous nous sommes basés sur les informations chiffrées. Cette méthode tente, de déterminer la superficie des surfaces cultivées et non cultivées, les fréquences des planteurs en fonction de la culture pratiquée. Ensuite, la méthode qualitative, quant à elle, est destinée à appuyer les constats effectués grâce à l'étude quantitative. Elle vise également à rendre compte de ce qu'ont dit les interviewés de la façon la plus fiable possible, en se basant sur le traitement des informations recueillies à travers la relecture des notes d'entretiens individuels avec les enquêtés.

Quant aux données géospatiales et cartographiques, la qualité des classifications, le pourcentage des superficies et les taux d'évolutions des différentes unités d'occupations du sol ont été obtenu après un traitement post classification dans le logiciel ERDAS Imagine et ArcGis.

3. Résultats

3.1 Forêt classée de Yamba Berté et conquête de l'espace par les agro-éleveurs

Classée en 1955, la forêt de Yamba Berté fut reclassée en 2006 puis 2007. Sur la base des observations et constats faits sur le terrain, il ressort que la dégradation de la forêt classée de Yamba Berté est très avancée dans sa grande partie. Des villages créés anarchiquement exploitent arbitrairement les ressources : coupe abusive de bois, commercialisation de charbon et de bois, feu de brousse, pratique de l'élevage et de la chasse, etc. Ces actes affectent la forêt tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, contribuant à sa déforestation.

Les résultats issus de la classification de trois images satellitaires présentent une régression de la forêt classée de Yamba Berté de 1986 à 2022.

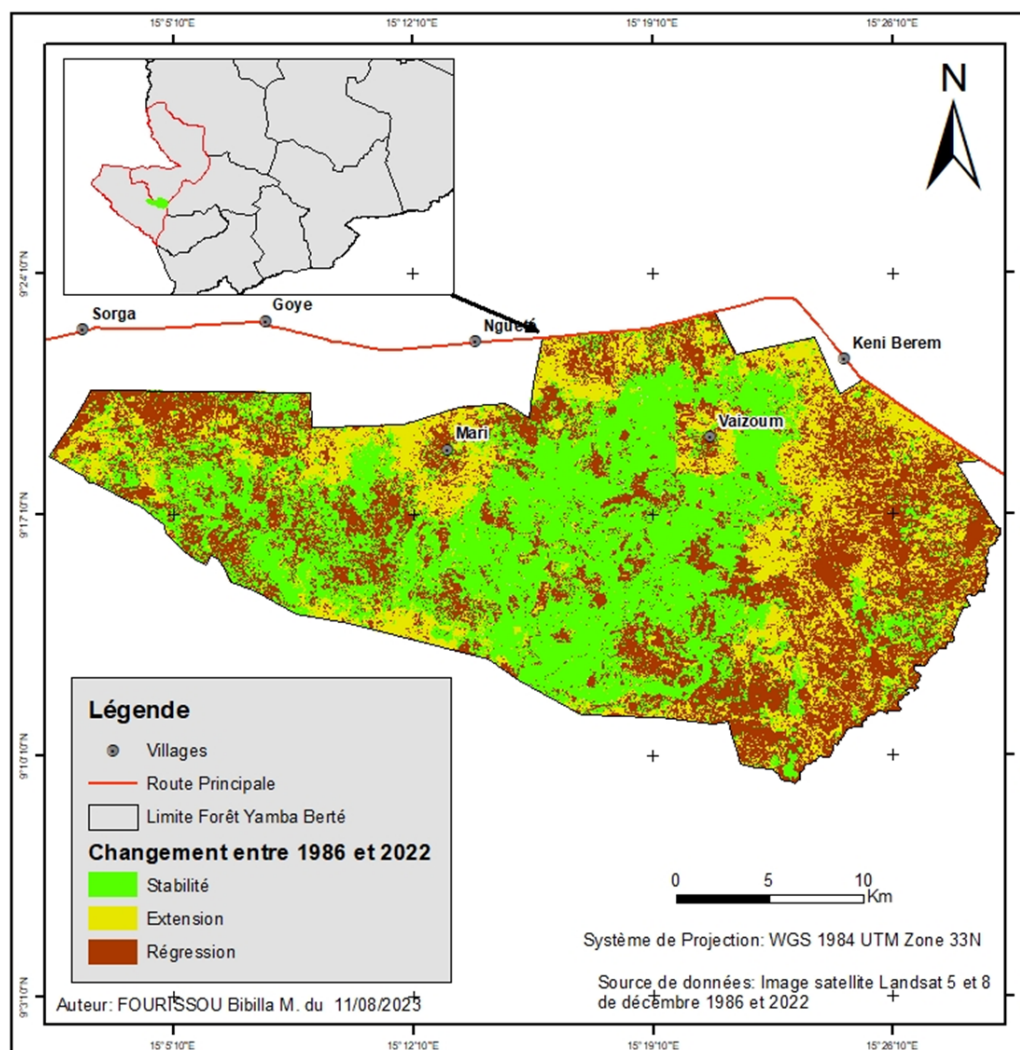


Figure 2. Changement global d'occupation du sol entre 1986 et 2022

De l'examen de la figure n°2, deux principales tendances se dégagent : la régression et la progression.

La première tendance celle de la régression de la formation naturelle est majoritaire. Elle concerne notamment la savane arborée avec une perte de 47,40 %. Cette formation boisée est convertie en savane arbustive évoluant vers les champs et jachères et ou encore les zones d'habitation. De même, une réduction insignifiante de plan d'eau à 0,41% dans la même période est observée. La rareté des terres agricoles pousse donc les paysans à occuper les zones inondables, autrefois délaissées sans propriétaire.

La deuxième tendance, de la progression concerne les classes champ et jachère (29,30%), bâti (10,60%) et savane arbustive (7,91%). Cette tendance connaît une évolution remarquable dans les types d'occupation du sol pendant la période d'analyse. Les changements observés (figure n°2) montrent une dynamique régressive de la forêt classée de Yamba Berté de 1986 à 2022. Une extension des zones humanisées (champ et jachère et bâti) est observée à la périphérie Est, Ouest et Nord de la forêt. Cette progression rapide, surtout de champ et jachère justifie le niveau avancé de dégradation de ladite forêt (tableau n°2).

Tableau 2. État de l'évolution de la classe d'occupation du sol entre 1986 et 2022

Classe d'occupation du sol	Superficie (ha) en 1986	Superficie en 2022	Bilan entre 1986 et 2022
Savane arborée	56503,56	2912,14	-47,40
Savane arbustive	20663,27	5539,23	7,91
Champ et jachère	1592,12	5512,76	29,30
Plan d'eau	6028,71	1133,22	-0,41
Bâti	3730,57	2625,36	10,59
Total	88518,26	17722,73	

Source : Données Landsat 1986 et Landsat 8, 2022.

De l'analyse du tableau n°2, il ressort que durant les trois dernières décennies, le champ et jachère et le bâti ont connu une augmentation en superficie au détriment de la savane arborée. Durant cette période, le bilan de l'évolution de classes d'occupation du sol entre 1986 et 2022 est négatif, car la savane arborée, noyau de la forêt classée de Yamba Berté, a considérablement régressé de 47,40%, alors que le champ, la jachère et la savane arbustive ont progressé respectivement de 29,30%, 10,60% et 7,91%. Cette perte de la savane arborée au profit des zones humanisées est la conséquence de la forte densité (présence) humaine dans la zone.

3.2 Des pratiques paysannes à l'origine de la dégradation de la forêt classée de Yamba Berté

La dynamique régressive de la forêt classée de Yamba Berté tire son origine dans les pratiques paysannes à la conquête des terres fertiles. Ces pratiques se caractérisent par la mobilité des champs aux limites imprécises (cultures extensives, responsables de la dégradation du milieu forestier et de la production). Ce qui explique l'occupation anarchique de l'espace agricole et non le manque de l'espace lié à la croissance démographique. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, certains agriculteurs Moussey déclarent : « On va détruire la forêt à notre fin, par ce que les éleveurs élaguent les arbres pour leur bétail et personne ne parle. Si c'est un des nôtres, on le met en prison » dit un agriculteur à Goula » (photo 1).



Planche de photos 1. Coupe des bois et émondage des arbres aux animaux par un berger.

Source : Fourissou B. M., vues prises en 2022.

Une telle intervention porte atteinte à la forêt, car elle compromet les efforts de protection et de conservation des ressources forestières. Cette pression foncière à la périphérie de la forêt classée

de Yamba Berté a engendré plusieurs changements importants d'occupation du sol de la forêt classée de Yamba Berté, notamment : la régression du couvert végétal, la diminution des ressources fauniques, le décalage du calendrier agricole, la transformation de l'habitat humain et les modifications des conditions de pâturages.

À côté des pratiques pastorales, les activités agricoles, les feux de brousse et la chasse pratiqués par les agros éleveurs contribuent lamentablement à réduire les ressources de la forêt classée de Yamba Berté.

3.3 Les autres causes de la dégradation du forêt de Yamba Berté

L'inventaire de la forêt reclassée fait ressortir que si l'exploitation de bois, la pratique de l'agriculture et de l'élevage continuent, elle disparaîtrait dans les 100 prochaines années. Les constats des agents forestiers rencontrés confirment les faits. Ils pointent du doigt la haute hiérarchie (État) et ses partenaires d'être à l'origine de la dégradation de la forêt, bien que la population humaine et animale augmente et que l'espace se raréfie et aussi l'ignorance de la population à ne pas négliger (Figure n° 3).

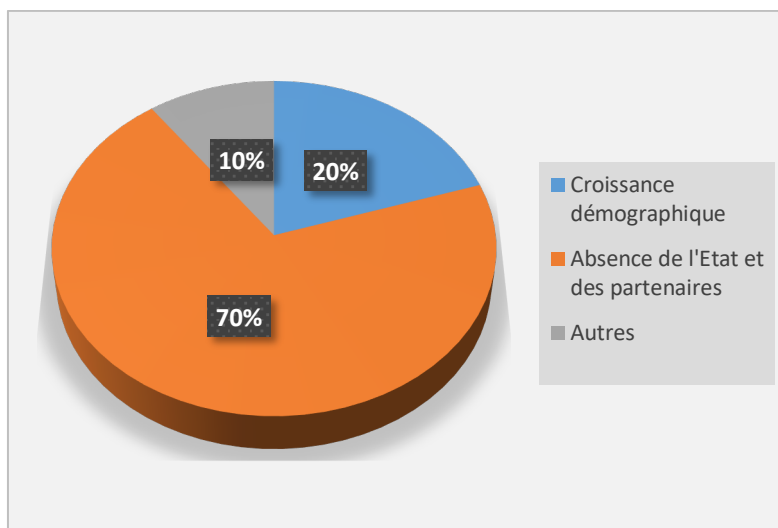


Figure 3. Causes de dégradation de la forêt classée de Yamba Berté selon les agents forestiers, Source : enquêtes de terrain (2021 et 2022).

La figure n°3 montre que les causes actuelles de la dégradation de la forêt classée de Yamba Berté sont liées à l'absence de l'État et ses partenaires (70%), la croissance démographique (20%), les causes non déclarées (10%).

Pour les agents forestiers, un plan d'aménagement forestier n'est pas disponible depuis le classement de la forêt de Yamba Berté. Comme tel, nous sommes confus dans nos actions de protection, continuent-ils. Vu le rythme de la croissance de dégradation de la forêt, la forêt de Yamba Berté disparaîtrait si aucune autre solution n'est proposée.

3.4 Conservation de la forêt classée de Yamba Berté : objet de conflit entre le pouvoir public et les populations locales

La protection et la conservation de la forêt classée de Yamba Berté opposent l'État aux populations locales. En effet, les populations locales (agriculteurs, éleveurs) considèrent la forêt comme un espace susceptible de satisfaire leurs besoins vitaux. L'État, en voulant préserver certaines ressources de manière unilatérale, crée une incompréhension entre les acteurs (agents chargés de

surveiller la forêt et, les éleveurs et les agriculteurs). La réaction des communautés riveraines se manifeste par des réclamations patrimoniales et de mécontentements conduisant souvent à des conflits.

Le tableau n°3 présente les rapports entre les paysans et les gestionnaires de la forêt en 2021 selon les villages et les enquêtes.

Tableau 3. Relations entre les paysans et les gestionnaires

Villages/quartiers	Harmonieux	%	Conflictuels	%	Total	%
Mari	4	16,67	20	83,33	24	100
Vaïzoum	13	54,17	11	45,83	24	100
Belé Vanza	17	36,96	29	63,04	46	100
Berdé Bardaye	16	43,24	21	56,76	37	100
Man Ngoto	10	45,45	12	54,55	22	100
Lao Bida	1	12,5	7	87,5	8	100
Midiguil	7	38,89	11	61,11	18	100
Ferrick de Nguetté 1	18	90	2	10	20	100
Ferrick de Kordo	11	100	0	0	11	100
Total	97	46,18	113	56,83	210	100

Source : D'après les résultats des travaux de terrain, (2021-2022).

Le tableau n°3 présente les relations entre les paysans et le gouvernement au tour de la gestion de la forêt en 2021. Les résultats obtenus auprès de 210 personnes ayant participé à l'enquête montrent que les relations entre les deux parties sont à dominance conflictuelles (56,83%) contre (46,18%) pour les relations harmonieuses dans les villages enquêtés. Néanmoins, ces rapports varient d'un village à un autre.

4. Discussion

« La gestion durable des forêts garantit leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire... les fonctions économiques, écologiques et sociales pertinentes, au niveau local, national et international, sans causer de préjudices à d'autres écosystèmes. » (Loi française d'orientation sur la forêt, 2001). En Afrique subsaharienne, la terre revêt d'une importance capitale et a une dimension plurielle (économique, sociale, divinatoire, etc.). Une grande partie de la population vit essentiellement des produits de la terre et les acteurs ont tissé une toile de relations sociales très denses autour de l'accès à la terre et de sa gestion. La préservation de ces richesses naturelles est essentielle pour garantir l'avenir des générations suivantes et les faire profiter de ces ressources. Cela implique que les populations locales mettent en place une gestion des forêts susceptibles de fournir aux hommes de multiples ressources. De nombreux auteurs ont montré l'importance des droits des populations locale dans la conservation des ressources forestières au Cameroun (S.A. Mvondo et al, 2007) ou leur responsabilisation dans la gestion des ressources forestières au Congo Brazzaville (FAO, 2003). C'est le principe de l'inclusivité. Mais au Tchad en général et plus particulièrement dans les zones autour de la forêt classée de Yamba Berté, la gestion des forêts demeure exclusivement sous l'égide du pouvoir étatique. Malgré tout on note une faillite dans la mise en œuvre réelle de la politique de la protection et de la conservation des forêts, en particulier autour de celle de Yamba Berté. Des échecs en matière de la gestion des forêts classées ont été signalés dans de nombreuses

études. Devant ces échecs, certains États ont décidé de transformer les forêts classées en agroforesterie en confiant la gestion à des entreprises privées. C'est le cas de la Cote d'Ivoire (N.S.Dieng et al. 2024). D'autres États comme le Cameroun ont opté pour la gestion communautaire en misant sur la participation des populations à la conservation et à la gestion des ressources forestières (H. N.Mbarga (2013). Pour ce dernier cas, la gestion communautaire contribuerait à réduire l'état de pauvreté de la population et procurer des avantages économiques aux populations.

Cependant, P. Bigombé Logo et al. (1998), pense que l'État n'ayant plus les moyens de sa politique, gagnerait mieux en se déchargeant « au profit des ruraux » au lieu de s'arroger la propriété de la gestion des forêts au détriment des autres usagers.

Conclusion

Les menaces qui pèsent sur les aires protégées sont de plus en plus importantes. Elles nécessitent une prise de conscience de tous les partenaires au développement ainsi que des actions concertées afin de trouver des solutions durables. C'est cette réflexion qui a suscité l'analyse des enjeux de conservation de la forêt classée de Yamba Berté, au Sud-Ouest du Tchad. La présente étude met en évidence les difficultés des agriculteurs et des éleveurs à s'épanouir autour de la forêt classée d'une part et d'autre part, elle relève les contradictions des acteurs autour de la forêt classée de Yamba Berté quant à sa conservation. L'étude montre une tendance à la dynamique régressive des espaces naturels au profit des espaces humanisés se traduisant par une extension des fronts agricoles (les cultures) et des pâturages au détriment de cette forêt et de ses ressources. En fin, elle révèle des conflits entre les usagers des ressources de ladite forêt et l'État. Ainsi, pour éviter la surexploitation de la forêt et de ses ressources, un modèle de changement est souhaitable au plan organisationnel. Ce modèle peut se construire à partir de la théorie de changement voulue par A. K. Anderson (2005). Cet auteur **prévoit** de lier les intrants, les activités et les résultats en identifiant des solutions pour s'attaquer efficacement aux causes des problèmes qui entravent les progrès et pour orienter les décisions concernant l'approche à adopter. Dans le cas de la forêt de Yamba Berté, le modèle de changement peut s'articuler autour de 3 solutions possibles :

- (1) la gestion concertée et à travers la responsabilisation des acteurs : éleveurs, aménageurs, agents forestiers, ect. pour éviter des probables conflits ;
- (2) le changement du statut de la gestion étatique de cette forêt au profit d'une gestion communautaire.
- (2) la privatisation de la gestion de cette forêt

En définitive, la garantie durable de la forêt classée de Yamba Berté et sa conservation dépend de la politique des pouvoirs et de l'importance qu'ils accordent à l'idée de la conservation des forêts. Mais l'État gagnerait en associant les différents acteurs agissant autour de cette forêt dans sa gestion pour éviter les conflits.

Bibliographie

1. Anderson, A. A., (2005). The Community Builder's Approach to Theory of Change: A Practical Guide to Theory Development. The Aspen Institute Roundtable on Community Change, New York, 37p.
2. Arioua H., 2022, Forêt : patrimoine rural, source de vie, le cas de la forêt des basses montagnes rifaines (Maroc), Thèse de. Histoire, Université Sidi Mohamed ben Abdellah, Le Mans, Maroc, 345p.
3. Bigombé Logo P, Nkoum-Me-Ntseny L-M. M., (1998), Vers la décentralisation de la gestion forestière au Cameroun? Dynamique de contestation de l'État forestier et de construction de la gestion participative des ressources naturelles», In Bull. Arbres, Forêts et Communautés rurales, num15/16, pp : 6-19

4. COMIFAC, 2015, Les forêts du bassin du Congo, Forêts et changements climatiques, Numéro spécial de l'État des Forêts, 128 p.
5. Dieng Ndèye Sokhna, Karsenty Alain, Komana Boniface, 2024, Arbres et pouvoir : privatisations et processus de territorialisation étatique des forêts en Côte d'Ivoire, In Dynamiques environnementales, Journal international de géosciences et de l'environnement num 53, De Varia, pp : 1-20
6. Djim-Assal Datoloum, Madjigoto Robert, Kossoumna Liba'a Natali, Ndoutorlengar Médard, 2019, Pratiques agricoles et évolution de la couverture forestière dans la forêt classée de Timberi au sud du Tchad, In Les Annales de l'Université de Moundou, Série A, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Vol.6(2), pp 201-224
7. Etom L. A., 2006, Modes formels de gestion de la forêt et modifications des pratiques des populations locales : cas du village Nkolenyeng, Sud-Cameroun, Mémoire De Master, École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, 149 p
8. FAO, 2020, La situation des forêts du monde, FORÊTS, Biodiversité et activité humaine Résumé, 32 p.
9. FAO, 2003, Comment responsabiliser les populations locales à une meilleure gestion durable des ressources forestières? (Cas du Congo Brazzaville), Congrès Mondial des Forêts, Québec, <https://www.fao.org> ›
10. FAO, 2007, Situation des Forêts du monde en 2007. Rome, 143 p.
11. Fourissou Bibilla M., 2015, La culture du sésame dans le canton Tagal (Tchad) : implications spatiales et socioéconomiques, Mémoire de master, Université de N'Gaoundéré ,158 P.
12. Henri Bouloukou, 2003, comment responsabiliser les populations locales à une meilleure gestion durable des ressources forestières? (cas du Congo Brazzaville),
13. Lescuyer G., 2005, Formes d'action collective pour la gestion locale de la forêt camerounaise : organisations « modernes » ou institutions « traditionnelles », In Vertigo ? Revue International en Sciences de l'Environnement, <https://doi.org/10.4000/vertigo.8029>, consulté le 02/01/2026
14. Mbarga N.H., 2013, La gestion des forêts communautaires face au défi de la pauvreté et du développement rural, In La Revue Vertigo, num 13-3, <https://doi.org/10.4000/vertigo.14448>
15. Mvondo Samuel Assembe, Ngono Danielle Lema, 2007, Droits des populations locales et conservation des ressources forestières: Analyse du cas du sanctuaire à gorilles de Mengame-Cameroun In Journal du droit de l'environnement et du développement, Volume 3/3, p. 270, <http://www.lead-journal.org/content/07270>.
16. Rapport Brundtland, 1987, « Notre avenir à tous », Montréal, Éditions du Fleuve et Les Publications du Québec, 461 p.
17. Schwartz D. 1969, Méthodes statistiques à l'usage des médecins et biologistes, édition Flammarion Médecins Sciences, Paris, 291 p.
18. UICN, 2012, Soutenir les moyens de subsistance pastoraux durables, Une perspective mondiale sur les normes minimales et les bonnes pratiques,. Deuxième édition, Bureau Régional pour l'Afrique Orientale et Australe (ESARO) de l'UICN, 44 p.
19. Zanh G.G., Koua K.A.N, Kouakou K.A. et Barima Y .S.S. (2018), « Saturation foncière à la périphérie de la Forêt Classée du Haut-Sassandra (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) durant la période de 1990 à 2016 », tropicultura, 2018 ; 36.2.171-182, p 171-182.